



**SNUIPP-
FSU52**

Syndicat National Unitaire

Des Instituteurs Professeurs d'école et PEGC

HAUTE - MARNE

24 avenue du Général Leclerc 52000 CHAUMONT
Tél. :06.51.57.00.56 09.81.20.58.60
Email : snu52@snuipp.fr



Fédération
Syndicale
Unitaire

Chaumont, le 4 mai 2020

A Madame/Monsieur la/le maire

Objet : réouverture des écoles

Madame, Monsieur le/la Maire

Malgré le discours rassurant de madame la DASEN (report du retour des élèves en classe pour le 14 mai avec deux journées de préparation et grande progressivité), les conditions ne nous semblent pas réunies pour permettre déjà une réouverture des écoles.

Après deux mois difficiles d'enseignement à distance, la réouverture précipitée, avec responsabilité sanitaire d'une part et pédagogique d'autre part, place les enseignant.es et particulièrement les directeurs et directrices dans une situation des plus anxiogènes.

Le protocole sanitaire semble d'ores et déjà très difficile à mettre en œuvre. Son application effective ensuite, avec certains élèves très jeunes et/ou perturbateurs risque d'être impossible. Les conditions d'accueil des élèves par ailleurs, ne satisfont pas les éducateurs que nous sommes. Nous ne pouvons envisager d'enseigner sans recourir à aucun matériel, sans manipulation, sans approcher les élèves, etc. De plus, nous imaginons aisément que les conditions envisagées vont engendrer de la souffrance pour certains élèves. Comment supporter qu'ils ne pourront ni bouger, ni communiquer entre eux ?

Un travail est en cours, en comité de pilotage réunissant les différents acteurs concernés. Pour autant, trop de données nous manquent actuellement pour pouvoir prendre des décisions éclairées dans un délai si court.

Si les conditions fixées par le protocole sanitaire ne sont pas réunies il vous suffira de démontrer école par école que la réglementation ne peut pas être mise en œuvre afin de ne pas ouvrir.

Si le protocole pouvait être appliqué, nous, enseignant.es, vous demandons de reporter malgré tout l'ouverture de l'école/des écoles de votre commune.

La Haute-Marne est pour l'instant en zone rouge, le risque est important et pourra justifier votre décision.

L'accueil des enfants des personnels soignants notamment doit être maintenu avec des enseignants volontaires.

Comme nous, vous avez certainement des retours de parents très angoissés par ce choix à faire qu'on leur impose pour leur.s enfant.s mais qu'ils assument difficilement.

En comptant sur votre écoute, veuillez recevoir nos respectueuses salutations.

Les représentant.es des personnels enseignants SNUipp-FSU52